



2018-67

Standard Général : 04 67 33 67 33
Site Internet : www.chu-montpellier.fr

Direction Générale

Centre Administratif André Bénéch
191, avenue du Doyen Gaston Giraud
34295 Montpellier Cedex 5

Thomas LE LUDEC
Directeur Général

Guillaume du CHAFFAUT
Directeur Général Adjoint

Secrétariat
Tél. : 04 67 33 03 79
Télécopie : 04 67 33 67 73
dg.secretariat@chu-montpellier.fr

NOTE DE SERVICE

Référence : DG/DRHF/IFMS/XX/AR/MS/n° 18_3_13725

Du : 24 juillet 2018

Emetteur : Direction des Ressources Humaines et de la Formation

Destinataires : diffusion générale

Incidences sur les notes de service antérieures : complète la note DG/MM/CR/n°205898 du 3 janvier 2013

OBJET : ACCUEIL DES STAGIAIRES MINEURS

L'accueil des stagiaires au sein du CHU de Montpellier est destiné à accompagner les étudiants en formation diplômante ou les professionnels entrant dans une démarche de perfectionnement de leurs connaissances.

Aussi, afin de pouvoir continuer à encadrer ces stagiaires dans de bonnes conditions, au regard de nos capacités d'accueil et des spécificités de l'exercice professionnel en milieu de soins¹, je vous informe que le **CHU de Montpellier n'accueillera plus, à titre dérogatoire, les mineurs « en stage d'observation en milieu professionnel » au sein des services de soins ou des blocs opératoires.**

La présente note ne s'applique pas aux lycéens en stages professionnels de CAP, BEP et Bac ASSP.

Je vous remercie de l'attention portée à cette information et de bien vouloir diffuser ces éléments à l'ensemble de vos collaborateurs.

**Pour le Directeur Général,
Le Directeur Général Adjoint,**

Guillaume du CHAFFAUT



¹ Arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunité des personnes mentionnées à l'article L 311-4 du code de la santé publique qui précise que les étudiants en stage dans les services de soins doivent être immunisés contre l'hépatite B, la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite.